

Sujet : [INTERNET] enquête publique-observations-société rockwool

De : > contactstoprockwool (par Internet) <contactstoprockwool@gmail.com>

Date : 12/10/2020 06:00

Pour : ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

L'association STOP ROCK WOOL, vous sollicite afin de reporter l'enquête publique relative à l'installation d'une usine de laine de roche sur le plateau de Coiurmelles/Ploisy pour les motifs suivants :

Dans le périmètre d'affichage des 3 km, les communes de Mercin et Vaux et celle de Noyant et Aconin ne figurent pas dans la liste des communes impactées par le projet (Cf. projet v00 page 41).

Nous constatons que les horaires des permanences et les volumes totaux de ceux-ci sont très faibles et semblent inadaptés. En comparaison, l'enquête publique pour l'usine de laine de roche de Knauf à Illange en Moselle a représenté 27h de permanence avec des amplitudes horaires allant jusqu'à 18H30 permettant ainsi à la plupart des salariés de s'y rendre après une journée de travail. De même que l'enquête publique concernant le projet d'éolienne à Chaudun avait plusieurs permanences terminant à 18h et 18h30.

Nous déplorons également l'absence de réunion publique. Certes, le contexte sanitaire actuel n'est pas favorable aux réunions publiques mais des rassemblements ont eu lieu récemment à Soissons (rencontres entreprises et territoire par exemple) . Aussi, nous sollicitons la mise en place de réunions publiques assorties, bien évidemment des mesures sanitaires nécessaires.

L'organisation de ces réunions pour paraissent d'autant plus importante que des contrevérités émises par certains élus lors d'évènements publiques à Soissons induisent la population en erreur. A titre d'exemple, lors du grand débat national à Soissons en 2019, il a été déclaré qu'il n'y avait « jamais eu d'accident à St Eloy les mines chez rockwool » (cf CSS rockwool à St Eloy les Mines...), « 0 émission de CO2 ».

Les réunions organisées par rockwool début 2019, par définition, partie prenante, n'ont pas permis d'apporter de réponse aux nombreuses questions techniques, sanitaires et environnementales. Les données, études et impacts n'étaient pas connus.

Exemples des réponses aux questions : (disponible sur <https://www.soissons.rockwool.fr/> rubrique documentation.

- « Dans le cas du projet du Soissonnais, une enquête publique devrait se tenir fin 2019/début 2020 »
- « rockwool ne dispose donc pas de tous les éléments de réponse à ce stade du projet, notamment sur les volumes de rejets atmosphériques »
- « les caractéristiques précises des équipements de la future usine du Soissonnais ne

sont pas connues »

- *« Les études détaillées n'ont pas été faites »*
- *« l'étude d'impact n'a pas été réalisée »*
- *« le dossier de demande d'autorisation n'a pas été déposé »*
- *« Les quantités exactes en sortie de cheminée ne peuvent donc pas être indiquées à ce stade »*

L'impact sanitaire et environnementale de ce projet est potentiellement grave pour le territoire, qui plus est, avec le possible agrandissement avec une 2^{ème} ligne de production.

Pour ces différentes raisons, nous demandons à reporter cette enquête publique en intégrant davantage de permanence avec des horaires adaptés aux salariés et la tenue d'une réunion publique. Nous demandons également que des permanences soient organisés dans d'autres villes notamment Soissons, ville centre de notre territoire situé à moins de 3km de ce projet.

Comptant sur votre compréhension dans l'intérêt de la population touchée par ce projet, recevez, Monsieur, le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Karen Marchetti
Présidente de l'association STOP ROCK WOOL
44 ruelle du général Mangin 02200 COURMELLES